

Présentation de l'étape 5

Vous trouverez dans le document 2 un rappel des remarques des jurys concernant la maîtrise de la langue anglaise pour réussir l'épreuve d'admission.

Après avoir rendu votre RAEP, je vous propose de vérifier que votre niveau d'anglais est suffisant avant de vous présenter à l'épreuve d'admission. Vous trouverez donc une épreuve diagnostique (document 3) sur vos compétences phonologiques, grammaticales et lexicales. En fonction de vos résultats à cette épreuve, je vous proposerai de faire les parcours correspondants aux compétences à renforcer. Certains d'entre vous auront donc intérêt à faire les 3 parcours (phonologique, grammatical et lexical) tandis que d'autres n'en auront que deux, un, voire aucun.

Karine Courrège
Chargée de mission DAFPEN